

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **48 (1912)**

Heft 25

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Nutzungsbedingungen

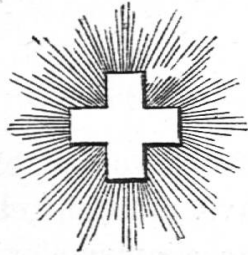
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XLVIII^{me} ANNÉE

N° 25.



LAUSANNE

22 juin 1912

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *A propos du froebelianisme. — Un vrai maître. — Chronique scolaire : Vaud. Jura bernois. Genève. Neuchâtel. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Morale. — Simples leçons de choses (Suite). — Récitation. — Dictées. — Histoire. — Gymnastique.*

A PROPOS DU FRÖEBELIANISME

La pédagogie fröebélienne a pour premier principe qu'il faut se servir du besoin de jouer qui caractérise la tendre enfance. L'attitude mentale du jeune enfant — prise dans sa totalité et dans son unité — est un libre épanouissement, précisément le libre jeu de tous les pouvoirs, de toutes les pensées, de tous les mouvements de l'enfant donnant pour ainsi dire un corps aux images de son esprit, à ses intérêts, sous une forme qui satisfait tous ses besoins. Négativement, le jeu signifie — dans l'enfance — l'absence de toute pression économique, de la nécessité de gagner sa vie ou celle d'autrui, par exemple, et de toutes les responsabilités qui s'attachent aux diverses vocations de l'adulte. Positivement, il désigne que le but suprême de l'enfant est d'atteindre la plénitude de sa croissance, la réalisation complète de ses pouvoirs naissants, qui le fait passer sans discontinuité d'un plan à un autre.

Le jeu est donc l'attitude psychologique de l'enfant et non pas son activité extérieure. Il n'y a pas nécessairement jeu pour l'enfant lorsque ce dernier joue, exécute un certain jeu déterminé par autrui. Ce n'est pas parce qu'on voit l'enfant se livrer à une activité que l'adulte considère comme un jeu qu'on peut dire : cette activité correspond nécessairement à un besoin ludique, à une attitude psychologique qui y trouve satisfaction.

Frœbel et surtout ses disciples ont établi des systèmes de jeux, de récréations, ils ont trouvé, multiplié et perfectionné les «dons». Or le principe même du frœbelianisme exige une critique constante et pénétrante de ces systèmes, critique basée sur une connaissance scientifique de la psychologie de l'enfant.

Car enfin il s'agit par exemple de savoir si ce que Frœbel découvrit comme répondant aux besoins ludiques des enfants de son époque est encore aujourd'hui ce qui est nécessaire et suffisant pour ceux de la nôtre, ou bien si cela ne peut convenir qu'à des esprits placés dans des conditions sociales bien différentes de celles dans lesquelles nous vivons.

En ce qui concerne les occupations et les jeux perpétuant simplement ceux de Frœbel, on peut presque dire, écrit le psychologue Dewey dont nous nous inspirons en rédigeant ces lignes, qu'à plusieurs points de vue, tout s'élève contre eux et que le culte des résultats et des théories exposés par Frœbel nous empêche d'être fidèles à son premier principe.

L'institutrice frœbelienne doit être et se sentir absolument libre de chercher ses inspirations à n'importe quelle autre source, pourvu qu'elle se soit posée préalablement ces deux questions : Le jeu que nous proposons à l'enfant répond-il vraiment à un besoin de sa nature ? Est-ce quelque chose dont il a en lui-même le germe et qui amènera la maturité des capacités latentes de sa nature ? Et cette autre question : Le jeu que nous allons faire exécuter à l'enfant aura-t-il comme résultat unique et constatable une certaine excitation nerveuse, suivie d'un épuisement plus ou moins considérable et de l'appétit pour de nouvelles excitations, ou bien amènera-t-il l'enfant à faire de nouvelles expériences psychologiques ?

Frœbel avait assez de pénétration pour attendre de ses disciples la continuation de leurs études sur les activités internes de l'enfant, plutôt que leur adhésion soumise aux théories et aux jeux tels qu'il les inventa et les collectionna, et c'est être fidèle à l'esprit de Frœbel que de ne pas s'immobiliser dans sa pédagogie. La psychologie moderne — qu'il ignorait — doit nous servir à mettre au point ses théories. La tâche n'est point facile, et les quelques remarques que nous venons de formuler suffisent à montrer que pour avoir le

droit de s'appeler « frœbelienne », une institutrice doit posséder une ouverture d'esprit, une culture générale et un sens psychologique que d'aucuns jugent inutiles pour « amuser » des tout petits.

L.-S. P.

Un vrai maître. ¹

Par ce joli printemps précoce, je fais mes tournées à travers la Haute-Marne. Je me documente pour les discussions amicales de la commission de classement, où chaque inspecteur primaire aura de bonnes et chaudes raisons pour ses candidats. Que le rôle d'arbitre est délicat, et le choix difficile, entre les meilleurs !

Et je vais par le Bassigny et la Montagne, admirant des combes et des bois, retrouvant parfois, vivantes dans l'air vif et le jeune soleil, des pages de Theuriet. Je monte aujourd'hui à un village de l'ancien Vallage, dont Joinville fut la capitale, à présent dépossédée au profit de Wassy. A droite et à gauche de la route vallonnée, en bordure des champs d'ocre blonde, les bois sont de carmin clair, avec çà et là des bouquets de verdure dorée. Le village est assis au sommet de la côte; des voix d'enfants joueurs me guident vers l'école; le maître, qui les surveille, me reconnaît, s'avance, nous nous serrons la main: « Il a trente-cinq ans de service, et c'est la première fois qu'un inspecteur d'académie le visite dans sa classe... » Mais la phrase cordiale, où la voix sonne jeune, n'a rien, heureusement, d'un *Nunc dimittis*...

La classe est propre, accueillante, gaie, avec ses vitres claires, ses murs blancs, ses boiseries grises. L'« affichage » est soigné; quelques dessins aux crayons de couleur font de jolies taches: la cimaise du salon Quénioux... Quel contraste avec la classe triste, poussiéreuse, de telle autre commune! La municipalité y est plus chiche, soit! — mais la poussière est-elle « municipale »? Et puis, d'un terroir à l'autre, est-ce que la race a changé?...

C'est que je suis frappé, maintenant, par la tenue et la mine de ces petits gars et fillettes des champs. Est-ce le cadre pimpant qui impose sa netteté aux personnages? Est-ce l'exemple du maître, dont la brave figure à moustache grise sourit au-dessus d'un col blanc, dont toute la mise simple est soignée? Mais ces enfants sont d'une propreté qui attire; les frimousses sont lavées, les cheveux peignés, les vêtements en bon état; même quelques cols marins s'arrondissent sur des blouses.

Et voici que ces enfants parlent, répondent... Ils savent parler, je veux dire faire une phrase qui se tient; ils osent parler, *me* répondre, sans sotte timidité, presque sans gaucherie... Même les bambins du cours préparatoire rendent compte d'une petite fable qu'ils viennent de lire, et c'était presque déjà de la lecture « expressive »... Les élèves du cours moyen ont *préparé* une page de Theuriet (pour laquelle on eût pu attendre juin, c'est ma seule réserve); et ils la comprennent, et ne se déroberont pas quand, sentant que je puis stimuler ces intelligences éveillées, je tâche de leur faire retrouver les fines impressions du poète... Que voilà donc une bonne soirée!

Un exercice de croquis coté suit, que je ne décris point, mais qui est enlevé

¹ Extrait du *Manuel général*.

avec une aisance charmante. Ces enfants ont l'habitude de voir, de toucher, de mesurer. Je le savais, et que l'habitude, ici, était ancienne ; j'avais relevé, dans le dossier du maître, cette note d'inspection, *vieille de vingt ans* : « A mon arrivée, chaque enfant a devant lui une plante herbacée, une rondelle de bois provenant d'une grosse branche ou d'un jeune tronc d'arbre, et une petite branche couverte de fleurs et de feuilles : on vient de faire la leçon de sciences (1^{re} leçon sur les plantes), et les enfants, prévenus la veille, ont tous apporté ce qui leur était utile pour suivre la leçon avec fruit... » Je vois aujourd'hui, dans les yeux clairs, les voix nettes, les gestes vifs, les effets de cette éducation concrète, directe et sincère...

Le maître est dans ce village depuis trente ans!...

Il a dans sa classe les enfants de ses premiers élèves; la troisième génération va naître... Mais les pères et les mères sont toujours ses écoliers : « Ils pourraient bien se tirer d'affaire tout seuls ; mais non, pour la moindre chose, ils viennent me demander conseil... » Ne vous en plaignez pas, mon cher instituteur, c'est votre plus belle récompense. Votre petite école mixte, où vous formez le fils après le père, la fille après la mère, m'apparaît comme un domaine incomparable... C'est bien vous, n'est-ce pas ? qui avez fait, l'an dernier, à tous ces travailleurs sortis de votre école, une causerie sur les retraites ouvrières et paysannes, à la suite de laquelle vous avez recueilli la *totalité* des inscriptions possibles dans la commune?... Soyez fier ; ce village, vous l'avez conquis par l'esprit!...

Je la trouve belle, cette vie unie et simple, consacrée toute à la même tâche, modeste — et si grande ! — dans le même lieu... Et je pense que cette vie, et que cette œuvre, et que la classe que je viens d'inspecter et d'aimer, ont une valeur de témoignage. Cet instituteur est entré, pour la première fois, dans cette école rurale, en octobre 1882. L'école laïque venait, à la noble voix de Ferry, d'obtenir sa charte. Les intelligences et les âmes ont donc été cultivées ici, depuis trente ans, par un vrai maître, sous le régime de la « neutralité » scolaire, de la tolérance, de la liberté. Je constate les résultats : clarté, vivacité, netteté des corps et des intelligences, respect du maître, concorde des âmes...

La Ligue française de l'Enseignement nous invite à commémorer, cette année, le vote de la loi sur l'enseignement obligatoire et laïque. L'École laïque est trentenaire. Dans cette petite classe de campagne, je l'ai vue, et saluée...

EDMOND BLANGUERNON.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. Emulation. Répondant à cette question : « Comment faire pour développer l'émulation dans nos classes ? » une conférence de district a adopté les conclusions suivantes :

- 1^o Par un enseignement intéressant, varié et par l'esprit d'à-propos.
- 2^o En maintenant les classes mixtes.

- 3° En gagnant l'affection de ses élèves.
- 4° En distribuant avec tact l'éloge et le blâme.
- 5° En proportionnant l'effort aux capacités de l'élève.
- 6° En demandant aux parents de prêcher d'exemple et de s'intéresser aux études de leurs enfants.

***** Amour et respect de l'école.** Voici également les conclusions adoptées en réponse à cette question : « Comment faire aimer et respecter davantage l'école par les enfants et les parents ? »

- 1° Aimer nous-même l'école et les enfants.
- 2° La rendre vivante et attrayante.
- 3° Qu'elle soit confortable, agréable à l'œil et que l'on s'y sente en famille.
- 4° Créer des occasions de rapprochements entre le corps enseignant et les parents.

Pour la faire respecter, il faut :

- 1° Apporter beaucoup d'ordre dans l'organisation de l'école.
- 2° Respecter les enfants.
- 3° Donner l'exemple du respect de toute chose.
- 4° Parler de l'école toujours en termes respectueux et comme d'une institution belle, élevée et de première utilité.
- 5° Faire respecter la salle d'école et empêcher qu'elle serve pour autre chose que ce qui a trait à l'enseignement et à l'éducation.

A. D.

***** Augmentation de traitement.** — Nous sommes heureux de constater que la circulaire adressée par le Comité de la S. P. V. à toutes les municipalités du canton n'a pas passé inaperçue partout et que, par son moyen, plusieurs de nos collègues ont eu la joie de voir augmenter leur traitement. Le mouvement continue ; nous espérons bientôt n'avoir plus qu'à signaler les communes rebelles qui n'auront voulu ou pu faire le pas décisif.

Le Conseil général de Giez, dans sa séance du 7 juin 1912, a voté une augmentation de fr. 100 à M. H. Devenoge, instituteur. A Croy, les autorités communales ont augmenté de fr. 200 le traitement de M. Ch. Aubert, instituteur et de fr. 100 celui de M^{lle} Horisberger, institutrice. Dans les deux communes, ces augmentations sont comptées à partir du 1^{er} janvier.

A. D.

***** Divers.** — Mlle Friedli, institutrice à Lausanne, vient de faire parvenir au Comité de la S. P. V. un don de fr. 10, en faveur de la Caisse de secours. Au nom du corps enseignant vaudois, nous exprimons toute notre reconnaissance à cette généreuse collègue.

Désireux de témoigner l'intérêt que la Société pédagogique vaudoise porte à l'œuvre philanthropique du Dr César Roux, son Comité vient de décider un versement de fr. 100 en faveur du fonds dit « Fonds César Roux ».

La maison « Au petit Lyonnais » magasin de confections à Lausanne, et la maison « Chaussures populaires » Halle, 32, également à Lausanne, viennent de consentir à faire un rabais de 10 % aux membres de la S. P. V. sur tous les achats faits au comptant dans leurs magasins. Nos remerciements.

A. D.

JURA BERNOIS. — Caisse d'assurance des instituteurs bernois. —
La Direction de la Caisse d'assurance des instituteurs bernois nous envoie son huitième rapport annuel.

Au 31 décembre 1911, la caisse comptait dans sa troisième section 2320 membres, dont 1188 instituteurs, 1100 institutrices et 32 autres fonctionnaires de l'enseignement.

La deuxième section avait 35 membres et la première 59. Ces deux sections tendent à disparaître, la deuxième par le paiement des capitaux assurés à terme fixe et la première par le décès des pensionnés à 50 fr.

Pendant l'année 1911, la caisse a reçu 138 nouveaux membres, tandis que 82 sont sortis de l'association. Parmi les motifs principaux de sortie, nous signalerons la continuation des études pour 33 instituteurs et le mariage pour 25 institutrices.

Pendant le même exercice, la caisse a accordé des pensions d'invalidité à 10 instituteurs pour un total de 9937 fr. 60, soit en moyenne 993 fr. 76 par pension, maximum 1380 fr.

12 institutrices ont été également pensionnées par 10 469 fr. 45, soit en moyenne 872 fr. 45 et un maximum de 1440 fr.

10 veuves d'instituteurs ayant 18 enfants au total ont été également admises à la pension pour une somme de 6655 fr. 30.

3 orphelins recevront 175 fr. 50 et 5 parents d'instituteurs 1192 fr. 55.

Le montant total des pensions accordées en 1911 s'élève à 28 430 fr. 40, en regard desquels il faut placer les pensions éteintes par 6771 fr. 55.

Faute de preuves suffisantes d'invalidité, trois demandes de pension n'ont pu être prises en considération. Dans le compte général, les pensions payées à 37 instituteurs comportent 25 154 fr. 15; celles de 58 institutrices s'élèvent à 29 979 fr. 30; 42 veuves et 84 enfants reçoivent 20 559 fr. 65. Le total des pensions payées en 1911 se monte à 77 764 fr. 55.

Parmi les recettes, citons la contribution de l'Etat 130 000 fr., les mises d'entrée 11 430 fr. 70, les cotisations des assurés 233 652 fr. 40, les contributions pour augmentations de traitement 156 664 fr. 45 et les intérêts des capitaux 129 140 fr. 80.

La fortune de la caisse est de 4 006 145 fr. 65, parmi lesquels 89 769 fr. 05 de contributions différées. Nous remarquons, dans le rapport, l'observation que l'intérêt des contributions dont le paiement a été différé devrait aussi être payé. C'est là une remarque bien justifiée de MM. les commissaires-vérificateurs et dont l'inobservation a coûté 3600 fr. à la caisse. Si les traitements des employés de la caisse sont par trop modestes, on pourrait facilement les relever au moyen de cette recette.

La caisse des instituteurs bernois a-t-elle des réserves en suffisance pour couvrir les risques en cours, c'est ce qu'un nouveau bilan technique à établir au 31 décembre 1911 nous apprendra. Ajoutons encore qu'il est question d'annexer à la caisse d'assurance des instituteurs une section comprenant des maitresses d'ouvrages qui, elles aussi, peuvent être au bénéfice d'une pension d'invalidité, d'après la loi du 31 octobre 1909.

H. GOBAT.

GENÈVE. — Nous venons de visiter une ravissante petite exposition de dessins au pastel ; les artistes qui ont exposé sont au nombre de 25 ou 30 ; aucun ne possède encore de notoriété, et pour cause, le plus âgé atteignant à peine sept ans.

Les œuvres sont variées et les sujets puisés indifféremment dans les trois règnes : rameau de noisetier aux chatons de soufre, carottes au feuillage finement découpé, fraises, pommes, cerises, canard, poule, lièvre, hibou, coin de forêt de sapins au tronc bruni, vulgaire bouteille, pot à eau, etc. ; puis les dessins collectifs exécutés à *bras libre* sur la *muraline* : légères graminées étoilées de marguerites ou cygnes navigant sur l'eau bleue...

Et dans tout cela, pas de poudre aux yeux ! Tous les dessins d'une classe sont réunis, des meilleurs au plus mauvais, avec une honnêteté, une loyauté que l'on ne rencontre pas toujours dans les exhibitions de travaux scolaires. Et c'est précisément ce qui fait le très grand intérêt de cette modeste manifestation pour tous ceux qui s'occupent de l'éducation des *petits*.

* * *

Il y a deux ans environ, M^{lles} Audemars et Lafendel, institutrices dans les écoles enfantines de la Ville de Genève, obtinrent l'autorisation de tenter l'essai d'une nouvelle méthode de dessin en s'inspirant de ce qui se fait sous ce rapport en Angleterre. Il s'agissait de faire reproduire par les élèves, au moyen de crayons de couleur, des objets, plantes ou animaux dûment étudiés préalablement dans une leçon de choses. Apprendre à l'enfant à voir, chercher à fixer dans sa mémoire l'image exacte de ce qu'il a vu, en un mot faire l'éducation de l'œil en même temps que celle de la main, tel est le principe essentiel de cette méthode sur laquelle nous aurons du reste l'occasion de revenir lorsque paraîtra le bel ouvrage dont M^{lles} Audemars et Lafendel ont confié l'exécution à la maison Payot de Lausanne.

Bornons-nous à constater les beaux résultats obtenus et, ce qui est la meilleure preuve de la valeur pédagogique de cet enseignement, le très vif intérêt qu'il excite chez de si jeunes écoliers. Il suffit de voir le soin apporté à tous ces travaux pour se rendre compte du plaisir qu'y prennent les enfants et combien leur imagination est mise en éveil. Un exemple :

L'un de ces petits artistes avait complètement *manqué* l'arrière de son *lièvre* et il s'en était fort bien aperçu. Comment réparer le désastre ? car, ne l'oublions pas, la gomme à effacer est rigoureusement proscrite. Vous pensez peut-être qu'il fut bien embarrassé ? Pas le moins du monde. Un tronc d'arbre campé devant la partie difforme et voilà !

Nous engageons vivement les membres du corps enseignant et toutes les personnes qui s'intéressent à l'éducation de l'enfance à visiter cette exposition en miniature à laquelle M. Rappa, successeur de Mauchain, a bien voulu offrir l'hospitalité dans ses magasins de mobilier scolaire, angle du Grand Quai et de la place de la Métropole. Nul ne regrettera certainement les quelques instants qu'il y aura consacrés.

L. M.

NEUCHÂTEL. — **Nouvelles en cinq lignes.** — Quatre dames ont été nommées, vendredi 24 mai dernier, membres de la Commission scolaire de Neuchâtel. Un journal de cette ville commentant cette nomination dit :

« Peut-être allons-nous assister à d'heureuses initiatives vers la simplification » des absurdes programmes d'étude auxquels nous devons tant de jeunes hommes et de jeunes femmes à la jugeote embryonnaire. Songeant qu'il a fallu » l'arrivée du parti socialiste au pouvoir pour introduire les femmes dans les » commissions scolaires, c'est à se demander si les autres partis se sont jamais » doutés que la moitié des écoliers étaient des filles! »

M. Henri Calame, qui fut instituteur, puis durant vingt années rédacteur du journal radical *Le Neuchâtelois*, vient de prendre possession de son fauteuil de conseiller d'Etat. Il succède dans ce corps à M. Perrier, élu conseiller fédéral. L'arrivée de ce magistrat au Conseil d'Etat est enregistrée avec plaisir parmi les corps enseignant primaire qui aura en lui un défenseur convaincu.

L'enseignement de la langue allemande vient d'être introduit dans les VI^{me} et VII^{me} années primaires de Cernier ainsi qu'à Boudry. Les cours comportent deux heures de leçons par semaine.

On signale dans diverses localités la formation de troupes de jeunes « Eclaireurs » dont l'organisation est basée sur celle qui sert de fondement aux « Boys scouts » anglais. On suit avec intérêt le développement de ces jeunes sociétés auxquelles le corps enseignant ne peut que fournir son appui. Pour le moment, elles traversent la période d'organisation qui va se clore et l'éducation physique surtout des jeunes « Eclaireurs » va se poursuivre conformément au programme élaboré. (A suivre). L. Q.

BIBLIOGRAPHIE

Atlas cantonal, politique et économique de la Suisse, par Maurice Borel, cartographe. Texte de H. A. Jaccard, professeur de géographie à l'Ecole supérieure de Commerce de Lausanne.

On sait quel réjouissant développement a pris, dans nos écoles, tant primaires que secondaires, l'enseignement de la géographie, que les ouvrages du professeur W. Rosier, de Genève, et les publications du *Dictionnaire géographique de la Suisse*, éditées par la maison V. Attinger, à Neuchâtel, ont contribué à asseoir sur des bases rationnelles et à élever au rang de science.

De leur côté, les progrès de la cartographie scolaire, — qui concrétise, rend tangibles et si aisément assimilables les données si diverses de la science géographique — ont trouvé leur expression la plus parfaite dans les cartes si claires et si exactes, sans surcharge quoique complètes, si agréables à l'œil, dessinées par l'éminent cartographe, Maurice Borel, que renferme le *Dictionnaire géographique précité*.

L'*Atlas cantonal de la Suisse*, que nous présentons au corps enseignant de la Suisse romande, est une reproduction des cartes cantonales, physiques, politiques, économiques, géologiques, etc., dispersées dans les huit gros volumes du *Dictionnaire géographique de la Suisse*. Mais ces cartes ont été reprises, mises au point ou entièrement refaites par leur auteur, M. Maurice Borel. Ayant eu le privilège de coopérer à leur revision, nous avons pu nous convaincre que les lacunes ou erreurs qu'elles peuvent encore renfermer sont réduites au minimum, et qu'elles peuvent être considérées comme des documents de premier ordre.

Mais aujourd'hui, elles nous reviennent accompagnées d'un texte, aussi intéressant que complet, tout spécialement élaboré à leur intention par M. H.-A. Jaccard, ancien maître de géographie et d'histoire au Collège de Morges et à l'Ecole de commerce de Neuchâtel, actuellement l'un des professeurs les plus distingués de l'Ecole supérieure de commerce de Lausanne. Ce texte est le digne complément des cartes, et cet éloge peut suffire. Illustré de croquis schématiques, il coordonne les renseignements nécessaires sur le sol, les habitants et les produits de chaque canton, avec les données statistiques les plus récentes dans les divers domaines. Il traite successivement et sommairement, mais d'une manière très précise, les points suivants :

I. Situation, structure et relief, climat, hydrographie, population.

II. Agriculture, eaux, sous-sol, forces motrices, industries, voies de communication, commerce.

L'ouvrage entier comprendra environ 80 cartes principales, formant 10 livraisons, imprimées sur papier couché, et le texte avec des caractères neufs, d'une netteté et d'une lisibilité parfaites.

Pour le grand public, l'ouvrage ne sera mis en vente que l'automne prochain, tandis que, par un accord avec les gouvernements cantonaux, les membres du corps enseignant peuvent d'ores et déjà l'obtenir au fur et à mesure de l'apparition des fascicules, et cela à des conditions si favorables qu'aucun instituteur ne renoncera à son droit d'y souscrire dans le délai voulu, qui ne pourra être prolongé en raison des obligations de la mise en vente publique annoncée pour fin septembre.

L. POIRIER-DELAY, professeur.

PARTIE PRATIQUE

MORALE (Suite).

L'Envie.

Le Ver luisant et le Crapaud.

Un ver-luisant, sous le gazon,
Jetait un doux éclat. Un crapaud s'en approche.
Il rassemble tout son poison,
Et, comme un trait, le lui décoche.
Le ver lui dit : « Que t'ai-je fait ? »
— « Tu brilles ! » répond-il, « et cela me déplaît ! »

GRENUS.

L'envie est cette inquiétude, cette tristesse de l'âme que cause parfois la vue du bonheur d'autrui. C'est un penchant — souvenez-vous-en, mes amis — qui, plus encore peut-être que les autres, rend malheureux celui qui s'y livre. Ce n'est pas pour rien qu'on dit de lui : « que l'envie le ronge, qu'il est dévoré par l'envie, qu'il sèche d'envie », tout autant d'expressions qui montrent jusqu'où va son tourment.

Le poète latin, Ovide, dans un passage des *Métamorphoses*, décrit la sombre Envie comme suit :

« Une triste pâleur est peinte sur son visage ; elle a le corps entièrement décharné, le regard égaré et sombre. Toujours livrée à des soins inquiets et chagrins, jamais elle n'a ri qu'à la vue de quelques maux, jamais le sommeil n'a fermé ses paupières. Tout ce qui arrive d'heureux dans le monde l'afflige et redouble sa fureur ; elle met toute sa joie à se tourmenter et à tourmenter les autres ; elle est elle-même son propre bourreau ! »

Comment, dans de telles conditions et avec de tels sentiments, l'envieux pourrait-il trouver quelque satisfaction dans le monde où il vit ? Tout est pour lui matière à récriminations.

La *Jalousie*, sœur jumelle de l'envie, ne vaut pas mieux, loin de là ; elle pousse parfois ses victimes aux pires actions, au crime même. C'est d'elle que Charron, l'auteur du *Traité de la Sagesse*, dit : « qu'elle est un *fiel* qui corrompt tout le miel de notre vie. »

REMARQUE : Le *crapaud*, dans un moment d'alarme ou quand il est irrité, a la faculté de faire jaillir de différentes parties de son corps une espèce de fluide écumeux, appelé dans notre fable *poison*, mais à tort ; attendu qu'il ne peut pas produire d'accident plus grave qu'une légère *inflammation*, due à son âcreté.

La Méchanceté.

Le Saule et la Ronce.

Le saule dit un jour à la ronce rampante :
« Aux passants, pourquoi t'accrocher ?
» Quel profit, pauvre sottie, en comptes-tu tirer ? »
— « Aucun, lui répondit la plante ;
» Je ne veux que les déchirer ! »

BAILLY.

La Ronce et la Vulnérable.

La ronce un jour dit à la vulnérable :

« Bien plus que moi, tu comptes des amis. »

— « Je le crois bien », répond la plante salulaire,

« Tu déchires; moi, je guéris! »

DEVILLE.

Le Houx-frélon et l'Angélique.

Un houx-frélon, d'humeur caustique,

Déplorait son isolement.

— « Tu le mérites bien », lui dit une angélique,

« J'entends crier : « Fuyons ce garnement! »

« Qui s'y frotte s'y pique! »

DEVILLE.

La méchanceté est un mauvais penchant, malheureusement très commun parmi les hommes, et qu'on rencontre même souvent chez les enfants. Il est beaucoup de personnes, en effet, qui éprouvent un malin plaisir à faire souffrir gens et bêtes, et qui pourraient répondre avec la ronce, aux rameaux épineux : « Je ne veux que les déchirer! » La méchanceté marche de pair avec la dureté de cœur, la cruauté, voire même la bêtise. C'est d'elle que Duclos, moraliste français du XVIII^{me} siècle, a dit : On la trouve plus souvent avec la sottise » qu'avec l'esprit, » et De-Bonneville : « Rien n'est si sot que les méchants, ni » si méchant que les sots! »

La méchanceté est l'inspiratrice de toutes les divisions, de toutes les haines, de toutes les guerres qui désolent notre pauvre monde et qui sont encore, il faut l'avouer, la grande honte de notre XX^{me} siècle, pourtant si éclairé, si avancé à tant d'égards.

Fuyez, mes amis, la société du méchant, et repoussez de vos cœurs toute pensée de méchanceté et de cruauté.

REMARQUES : Le *houx* et la *ronce*, armés de leurs piquants, représentent fort bien le méchant et ses perfidies, la *vulnérable* et l'*angélique*, non moins bien, leurs malheureuses victimes.

La *vulnérable* est une légumineuse dont on fait un médicament propre à calmer la fièvre causée par une plaie ou un ulcère; l'*angélique* est une plante aromatique à laquelle on attribue toutes sortes de vertus.

A. GRANDJEAN.

SIMPLES LEÇONS DE CHOSES (*Suite*).

Le renard.

Le renard est un animal sauvage. Il habite surtout les forêts; il se creuse dans le sol un terrier profond, où il habite avec sa famille. Son terrier a plusieurs sorties, afin qu'il puisse facilement s'en échapper lorsqu'il est poursuivi par les chiens de chasse.

Le renard est un quadrupède. Il est de taille moyenne. Son corps est souple, élancé, enveloppé d'une épaisse fourrure jaune-brun. Le museau du renard est

allongé, pointu; son ouïe et son odorat sont très développés; il flaire de très loin une proie.

Le renard est carnassier; pour se nourrir ainsi que ses renardeaux, il détruit une quantité de petits animaux : taupes, mulots, lièvres; il ravage les nids dans les forêts et arrive souvent jusque dans les fermes pour y massacrer les habitants de la basse-cour.

L'homme fait au renard une chasse acharnée, pour l'empêcher de nuire aux couvées de poulets et pour en obtenir de belles fourrures.

DICTÉES I. — Le renard est un animal sauvage. Son corps est agile, élancé, recouvert d'une belle fourrure jaune, tirant sur le brun. Cet animal se creuse un profond terrier de préférence dans les endroits boisés; c'est là qu'il se réfugie lorsqu'il est poursuivi par les chiens ou les chasseurs. Le terrier du renard a plusieurs issues.

II. — Le renard est un animal carnassier. Il se nourrit de petits animaux et d'oiseaux qu'il tue dans la campagne et la forêt. Il arrive souvent dans les fermes et ravage les poulaillers mal fermés. Son odorat est très bon; il flaire de très loin une proie et parvient presque toujours à s'en emparer par ruse et par adresse.

GRAMMAIRE. — Le pluriel du verbe *être*. Ex.: Le renard *est* rusé. — Les renards *sont* rusés. — La fourrure *est* épaisse. — Les fourrures *sont* épaisses, etc.

Le lion.

Le lion est un animal féroce. On l'appelle le roi des animaux, car il les tient tous sous sa domination par sa ruse, son adresse, sa force et sa cruauté. Tous tremblent à son approche; il est très redoutable, même pour l'homme. Son cri, appelé rugissement, est terrible et s'entend au loin, à travers les solitudes des pays chauds qu'il habite. On rencontre le lion surtout en Afrique. Nous n'en avons pas en Europe. De courageux chasseurs en capturent et les vendent aux dompteurs qui les dressent et les font voir dans les ménageries.

Le lion a un corps puissant, mais souple. Sa tête est grosse. Son cou est orné d'une crinière. Sa queue est longue. Ses griffes sont épaisses, pointues et tranchantes.

Le lion est un carnivore, c'est-à-dire qu'il se nourrit uniquement de chair, comme tous les animaux féroces: tigres, panthères, hyènes, etc.

DICTÉES I. — Le lion est un animal féroce. Sa tête est grosse. Son corps est puissant. Son cou est orné d'une crinière. Ses dents et ses griffes sont tranchantes. Cet animal terrible est redoutable pour les autres animaux; tous fuient à son approche.

II. — Le lion habite l'Afrique. On entend au loin son rugissement semblable au roulement du tonnerre. De courageux chasseurs capturent quelquefois un de ces terribles animaux et l'amènent en Europe; on le fait voir alors, sous la garde du dompteur, dans une ménagerie. La femelle du lion est la lionne et les petits sont les lionceaux.

GRAMMAIRE. — Distinction entre *et* et *est*. *Est*, verbe être, indique l'état. *Et*, conjonction, exprime l'idée d'addition. Ex.: Le lion *est* un animal féroce. Le tigre *et* le lion sont des animaux féroces.

C. ALLAZ-ALLAZ.

Degré supérieur et classes primaires supérieures.

RÉCITATION

L'orage.

Les cris de la corneille ont annoncé l'orage.
Le bélier effrayé veut rentrer au hameau ;
Une sombre fureur agite le taureau
Qui respire avec force, et, relevant la tête,
Par ses mugissements appelle la tempête.
On voit à l'horizon, de deux points opposés,
Des nuages monter dans les airs embrasés ;
On les voit s'épaissir, s'élever et s'étendre.
D'un tonnerre éloigné le bruit se fait entendre :
Les flots en ont frémi, l'air en est ébranlé,
Et le long du vallon le feuillage a tremblé ;
Les monts ont prolongé le lugubre murmure,
Dont le son lent et sourd attriste la nature.
Il succède à ce bruit un calme plein d'horreur,
Et la terre en silence attend dans la terreur.
Des monts et des rochers, le vaste amphithéâtre
Disparaît tout à coup sous un voile grisâtre ;
Le nuage élargi les couvre de ses flancs,
Il pèse sur les airs tranquilles et brûlants.
Mais les traits enflammés ont sillonné la nue,
Et la foudre, en grondant, roule dans l'étendue ;
Elle redouble, vole, éclate dans les airs ;
Leur nuit est plus profonde, et de vastes éclairs
En font sortir sans cesse un jour pâle et livide.
Du couchant ténébreux s'élance un vent rapide
Qui tourne sur la plaine, et, rasant les sillons,
Enlève un sable noir qu'il pousse en tourbillons.
Ce nuage nouveau, ce torrent de poussière,
Dérobe à la campagne un reste de lumière.
La peur, l'airain sonnante, dans les temples sacrés,
Font entrer à grands flots les peuples égarés.
Grand Dieu ! vois à tes pieds la foule consternée
Te demander le prix des travaux de l'année.
Hélas ! d'un ciel en feu les globules glacés
Ecrasent en tombant les épis renversés ;
Le tonnerre et les vents déchirent les nuages ;
Les ruisseaux en torrents dévastent leurs rivages.
O récolte ! ô moissons ! tout périt sans retour :
L'ouvrage de l'année est détruit en un jour.

(*Les Saisons.*)

DE SAINT-LAMBERT.

NOTA. Jean François, marquis de Saint-Lambert, est un poète français du XVIII^e siècle (1716-1803).

LECTURES

Un orage dans le Midi.

I. Une nuit de plomb, morne et lugubre, pesa sur la campagne, plutôt morte qu'endormie. Pas le moindre bruit ; rien qu'un *silence formidable*, interrompu de temps à autre par des gémissements sourds dans les nuées. On ne saurait se faire une idée du complet *anéantissement* des choses sous cette atmosphère écrasante. Les arbres, dont le feuillage s'émeut au plus léger souffle, apparaissaient, dans la lueur bleuâtre des éclairs, immobiles comme d'immenses pieux fichés en terre. Comme un homme paralysé par la peur, la nature épouvantée se taisait, dans l'attente de *quelque effroyable cataclysme*.

Le ciel était d'un gris sombre, parsemé çà et là de larges raies rouges ou violacées. Le tonnerre grondait toujours par intervalles, et ses éclats, sans avoir acquis la sonorité bruyante qui annonce l'orage près de crever, devenaient de plus en plus distincts, accentués, retentissants. Evidemment la tempête approchait. Quoique marchant et respirant avec peine dans cet air épais, chargé d'*émanations électriques*, les paysans couraient ramasser en toute hâte, pour les retirer en lieu sûr, les foins entassés *par meules* dans les prairies ; les femmes recueillaient leur linge étalé sur les églantiers, le long des chemins creux.

II. ... Il y eut un long moment de *silence sinistre* ; tout se taisait dans le ciel devenu noir. Mais, tout à coup, avec une fureur inouïe, la foudre déchira la nue et le tonnerre détona formidablement dans la vallée. De grosses gouttes de pluie tombèrent enfin, et la grande *débâcle* commença. Comme ces traînées de poudre que dans les mines on sème à travers les rochers pour les faire éclater, *le sillon fulgurant*, en crevassant çà et là la surface du ciel, en détacha d'*immenses assises*. A travers ces *décombres gigantesques*, le soleil, qu'on eût pu croire éteint, lança quelques rayons obliques qui illuminèrent de reflets de feu les arêtes vives de ces masses énormes. Chacune se détacha *en relief* avec ses formes bizarres, celle-ci semblable à la façade d'un palais splendide, celle-là pareille au tronçon d'une *incommensurable* colonne, couché dans des *ruines babyloniennes*. Plus loin venaient encore des *obélisques* et des *pyramides*, puis de véritables *animaux apocalyptiques*, avec des queues démesurées, *papelonnées d'écaillés*, des yeux ardents, des dents acérées et de vastes gueules béantes.

III. Cependant le tonnerre faisait rage au milieu de cet *entassement fantastique* de choses et d'êtres divers sans les ébranler dans *leur attitude*. On eût dit un bélier colossal battant les murs de *quelque ville cyclopéenne*. Enfin, un obélisque tomba, puis une pyramide ; un monstre au ventre verdâtre reçut sur sa tête un bloc de granit qui l'écrasa, et le sang rouge jaillit avec un éclair en larges ruisseaux de toutes parts. L'éroulement devint général ; puis, en moins d'une seconde, la pluie, qui tomba par torrents, confondit tout, *voilà tout*, noya tout.

Ce fut un véritable déluge. A sept heures seulement, le ciel qui n'envoyait plus à la terre que de faibles gémissements, annonça en s'éclaircissant la fin de l'orage. Le soleil parut au couchant dans toute sa gloire, débarrassé des obstacles qui obstruaient naguère ses rayons.

FERDINAND FABRE.

NOTA. Ferdinand Fabre, romancier du XIX^e siècle, est surtout connu par ses magnifiques descriptions de la nature.

VOCABULAIRE. Ecrire au tableau noir et expliquer tous les mots en italique.

HISTOIRE

Les Germains, nos ancêtres.

Trois peuplades germaniques jouent un rôle dans notre histoire : les *Alamans*, les *Burgondes* et les *Francs*.

Les Alamans détruisirent *Augusta Rauracorum* (aujourd'hui Basel-Augst). *Basilea* (Bâle) la remplaça. Après deux sièges, *Aventicum* perdit son antique splendeur. L'Helvétie orientale tomba au V^e siècle aux mains des Alamans (Souabes).

Pillards, braves, d'aspect farouche et d'une force peu commune, ils immigrèrent par groupes isolés. Preuve en est l'existence de dialectes différents dans les cantons actuels de la Suisse allemande. Le sol fut pris par la violence et mieux défriché. Les noms de lieux le montrent : *Rüti*, territoire sarclé. *Schächen*, forêt traversée par un cours d'eau ; *loh*, marécage ; *bühl*, *egg*, collines. Certains noms furent germanisés : *Zurich* vient de *Turicum* ; *Vindisch*, de *Vindonissa*. L'allemand supplanta le latin. Comme les Alamans détestaient les villes, ils s'établirent dans de *grandes fermes isolées*. Le bétail leur servait de monnaie, car l'argent était rare. Une vache valait cinq francs ; un bœuf, dix.

Ce peuple païen obéissait à un *duc*. Il vénérât *Ziu*, le créateur du monde. Dans les combats, les guerriers alamans attaquaient avec impétuosité, rangés en *coin*. Mais, malgré leurs vertus guerrières, ils ne surent pas fonder un état durable.

Les Burgondes, venus des bords du Rhin, s'établirent, au milieu du V^e siècle, dans la *Sabaudia* (Savoie). Professant l'arianisme, réduits par deux défaites, ils surent cependant s'opposer aux ravages des Alamans, dans la Suisse occidentale. A l'est, l'Aar leur servit bientôt de limite ; à l'ouest, ils touchèrent à la Loire. Langres, au nord ; Lyon, au sud, furent des villes burgondes.

Les Burgondes étaient grands et forts. C'étaient, relativement, les plus doux des barbares. Les terres furent partagées ; un tiers fut laissé aux anciens habitants. La langue et les mœurs du pays conquis devinrent celles des nouveaux venus. Le latin transformé devint le français dans toute la Suisse occidentale.

Les Burgondes obéissent à un *roi* ou *patrice*. Le pays se divise en *pagi* (comtés ou pays).

Puis, vers le milieu du VI^e siècle, toute la Suisse actuelle tomba sous la domination des Francs. Cette invasion ne fut pas funeste au pays. Les nouveaux maîtres ne demandèrent aux Burgondes, aux Alamans et aux Rhétiens vaincus que le service militaire et les impôts, autrefois perçus par leurs chefs indigènes. Le christianisme gagna toute la Suisse.

P. D.

GYMNASTIQUE

(Cours normal de gymnastique, à Neuchâtel, du 7 juillet au 5 août 1911.)

Leçon type, pour 2^e degré, élèves de 10 ans, composée et dirigée par MM. *Berthold Wuilleumier*, instituteur, à Renan (Jura bernois); *Albert Rochat*, instituteur, à Cully; *Arnold Karlen*, aspirant maître de gymnastique, à Boveresse; *Francis Clerc*, maître de gymnastique, à Nyon, et *Charles Spillmann*, instituteur à La Chaux-de-Fonds.

I. a) Exercices d'ordre et de marche.

Placement sur un rang. Numérotation par 4. Former la colonne de marche par conversion des groupes. Changements de direction de la colonne. Alternier le pas cadencé avec le pas raccourci. Formation en ordre ouvert.

I. b) Exercices préliminaires à mains libres.

1^{er} ex. : 1. Poser la j. g. en av. en levant les bras de côté; 2. fléchir la j. g. en plaçant les m. aux hanches; 3. retour à la position précédente; 4. position normale. — Idem avec la j. dr.

2^e ex. : 1. Poser la j. g. de côté en levant les bras de côté; 2. fléchir la j. g., poings aux épaules; 3. retour à la position précédente; 4. position normale. — Idem avec la j. dr.

3^e ex. : 1. Poser la j. g. en arr. en levant les bras de côté; 2. fléchir la j. g. en plaçant les m. à la nuque; 3. retour à la position précédente; 4. position normale. — Idem avec la j. dr.

Exercices exécutés au commandement, puis en cadence de 4 temps par mouvement.

II. Perches verticales.

1^{er} ex. : Sauter à la susp. td. à 2 perches, plusieurs fois, avec saut intermédiaire.

2^e ex. : Sauter à la susp. fl. à 2 perches, avec prise à hauteur de tête, plusieurs fois, avec saut intermédiaire.

III. a) Mouvements du tronc.

De la st. écartée avec m. aux hanches : *Incliner* le corps en av. — le *fléchir* en arr., de côté (à g. et à dr.) — le *tourner* (à g. et à dr.).

Exercices exécutés au commandement, puis à la cadence de 4 temps par mouvement.

III. b) Reforme la colonne de marche. Alternier le pas cadencé avec le pas changé.

IV. Poutre d'appui.

1^{er} ex. : Sauter à l'appui, plusieurs fois; aussi avec saut interm.

2^e ex. : Sauter à la position à genou, g. entre les arçons. — Idem dr. aussi avec saut intermédiaire.

V. a) Saut à pieds joints par-dessus une poutrelle de 40 cm. de hauteur. 4 fois.

V. b) *Equilibre*. Marcher librement sur une poutrelle horizontale.

VI. a) *Jeu*. Le Carrousel.

VI. b) *Exercices respiratoires*.

E. HARTMANN et E. RICHÈME,
professeurs de gymnastique.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours

INSTITUTRICES: Ferlens. — (Ecole semi-enfantine et travaux à l'aiguille) fr. 600, plus logement et bois nécessaire au chauffage de la salle d'école; 2 juillet.

NOMINATIONS

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations ci-après :

INSTITUTEURS: MM. Amaudruz, Paul, à Longirod. — Michoud, Paul, à La Praz.

INSTITUTRICES: Mlles Kohli, Marguerite, à Vers l'Eglise (Ormont-dessus). — Chamot, Julie, à Pampigny. — Basset, Emma, à Pampigny. — Mme Amaudruz, Léa, à Longirod. — Mlles Aubert, Suzanne, à Vuiteboeuf. — Noverraz, Louise, à Lausanne. — Favrat, Marguerite, à Lausanne. — Bovey, Eugénie à Lausanne. — Verdan, Emma, à Lausanne. — Mayer, Blanche, à Lausanne. —

Enseignement secondaire.

Un congé est accordé aux membres du corps enseignant qui désireraient prendre part à l'assemblée générale de la Société vaudoise des sciences naturelles, à Vallorbe, le samedi 22 juin 1912.

Ne buvez que l'Eau d'HENNIEZ

L'exiger partout

Eau de Cure et de table sans rivale

Dépôts dans les principales localités.

■ ■ HENNIEZ-LITHINÉE ■ ■

La plus pure des Eaux de source

**Eau bicarbonatée, alcaline et acidulée,
lithinée.**

Grâce à sa minéralisation, cette eau passe rapidement dans les intestins et dans la circulation.

Se recommande en coupage, avec le vin, les sirops, etc.

Banque C. Mennerich 14, rue Haldimand, Lausanne

(Compte de chèques II, 650, adresse télégraphique: MENRIC.) Tél. 3397.

SPÉCIALITÉ DE VALEURS A LOTS suisses et étrangères, vente au comptant ou par versements

échelonnés au gré de l'acheteur.

Le droit au tirage des lots, réservé à l'acheteur dès le 1^{er} versement. — Vérification des listes de tirage.

A. BRÉLAZ, St-Pierre 8, Lausanne

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille
aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Cotonne	100 »	»	0,90
Percalé imprimée.	80 »	»	0,60
Flanelle cretonne.	80 »	»	1,75
Drap gris, qual. extra, larg.	130 »	»	4,75

Net et au comptant, expédition de suite.

**Robes - Tabliers - Blouses - Jupons
Draperies - Trousseaux**

**Tapis - Linoléums - Cocos
Toilerie - Rideaux - Couvertures**
10 % au corps enseignant 10 %, ou bons d'escompte.

Prix fixes marqués en chiffres connus
Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

JULES CAUDERAY

ELECTRICIEN

Maison fondée en 1866.

28, rue d'Etraz LAUSANNE Téléphone 1063

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de
physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.

PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Spécialités : Portraits, poses d'enfants, groupes de famille
et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

Téléphone 623. — Ascenseur.

Prix modestes.

Prix modestes.

Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Meubles à transformations

Anc. Maison A. MAUCHAIN

Jules RAPPA Succ.

GENÈVE, 2, place Métropole. — LAUSANNE, 18, rue du Midi.

7 médailles d'or, les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire dans les dernières expositions nationales et internationales.

Recommandé par le Département de l'Instruction publique.
Nombreuses attestations à disposition.

Demandez le Catalogue général, franco.



Des modèles sont prêtés gratuitement pour être mis à l'essai dans les écoles.
La fabrication peut se faire dans toute localité, s'entendre avec la maison.

Tableaux d'ardoise artificielle Eternit en couleur grise, brune, verte, noire etc., etc.

Envoi d'échantillons gratis.

Tables d'école à 2 places, fer forgé, s'adaptant à toutes les tailles.
fr. 35.— et 42,50 sur bases bois.

40 000 pupitres Mauchain sont en usage dans les Ecoles de la Suisse Romande.

Installation sur bases fer à rouleaux permettant le nettoyage complet des planchers des classes.

Coffres-forts Epargne : Fix breveté. Porte-cartes géographiques.

Demandez le Catalogue général gratis et franco.

Editions FÖTISCH, Frères (S. A.)

à Lausanne

RÉPERTOIRE CHORAL

Chœurs à 4 voix d'hommes a cappella.

Prix nets

Grunholzer, K. , Voici le jour	— .50	Fischer, C. L. , Le monde est si beau	1.—
Denéréaz, A. , Chanson de Monsieur de la Palisse (humoristique)	1.—	Bischoff, J. , Dans les bois	— .50
Grandjean , Adieu	— .50	Kling, H. , Sortie printanière (Texte français et allemand)	1.—
— Fragment	— .50	Doret, G. , J'ai vu des monts les sommets	— .50
— Fleurette d'Avril	— .50	Kling, H. , Le vent de l'alpe	1.50
— Papillon	— .50	Neuschwander, S. , Le serment du Grütli	— .50
— Jeunes filles et vieux refrains	— .50	Sturm, W. , Feuille de trèfle	— .50
— Sans toi	— .50	— Remplis mon verre	1.—
— Nuit d'été	— .50	d'Alesio Fr. , Retour au pays natal (Solo de ténor) (texte français et italien)	1.—
Heim, J. , Salut, printemps parfumé	— .50	Hämmerli, L. , Les Laboureurs	1.—
Jacky, Ch. , Cain	1.—	Sturm, W. , Op. 148. No. 2. Reine du printemps	1.—
— Solitude des champs	— .50	— Op. 148. No. 1. Au mois de Mars	1.—
Senger, H., de , Chœur des Tonne- liers	— .50	de Faye-Jozin, Fr. , Le Retour au Pays	1.50
Snell, Edm. , Quand on aime la montagne	1.—	Mayor, Ch. , La Chanson des Etoi- les	1.50
Kling, H. , Avril nouveau	1.25	Pilet-Haller , Naissez, ô mélodies	— .50
North, C. , Je pense à toi	— .50	Jacky, Th. , Chant du printemps	— .50
Grandjean, S. , Un présent de Noël	— .50	— Chant du soir	— .50
— Noël	— .50	— Le Suisse à l'étranger	— .50
— Hymne (Noël)	— .50	— Séparation	— .50
North, Ch. , C'est le printemps !	— .50	— Dans la Bruyère	1.—
— Amour du pays !	— .50	— Départ	— .50
Plumhof, H. , Le Credo des Arbres	1.—	Baille , Brise du Vallespir	1.—
— Où voles-tu ?	— .50	Munzinger , Solitude dans la mon- tagne	— .75
— La Chapelle de la Forêt	— .50	— Appel aux armes	1.—
— Les Alpes	— .50	Giroud, H. , Un pour tous tous pour un	— .75
— Op. 25. Venise	— .50	Plumhof, H. , Le Major Davel	— .50
— Op. 24. Là-bas ! Là-bas !	— .50	Hochstetter, C. , Près d'une tombe	— .50
— Op. 21. La Brise du Printemps	— .50	— Le Retour des Frontières	— .50
— Op. 17. Salut Helvétique	— .50	Pantillon, G. , A la Suisse	— .50
— Désir	— .50	Grandjean, S. , Le Sapin de Noël	— .50
— Ma Nacelle	1.—	Pantillon, G. , Le Soir	1.—
— Dans les Bois	1.—	— Menuet	1.—
— Chant de Retour	— .75	— La Chanson des Amours	1.—
— Extase	1.—	Denéréaz, C. G. , Vive la Liberté	— .50
— Cri de guerre	— .75	Barblan, Otto , Chant des Moisson- neurs	— .50
— Chant de paix	— .75		
— Le Léman	— .75		
Pilet, W. , A la mémoire de Davel	— .50		
— La Sainte-Alliance des peuples	— .50		
— La Villanelle du Vanneur de Blé	— .50		
— Op. 3. Chanson des Alpes	— .50		
Grunholzer, K. , Un soir au chalet	— .50		
Harnisch, A. , L'oraison dominicale	— .50		

Envois à l'examen



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RÉUNIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



A. BRÉLAZ, St-Pierre 8, Lausanne

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille
aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Cotonne	100 »	»	0,90
Percalé imprimée.	80 »	»	0,60
Flanellé cretonne.	80 »	»	1,75
Drap gris, qual. extra, larg.	130 »	»	4,75

Net et au comptant, expédition de suite.

**Robes - Tabliers - Blouses - Jupons
Draperies - Trousseaux**

**Tapis - Linoléums - Cocos
Toilerie - Rideaux - Couvertures**
10 % au corps enseignant 10 %/o, ou bons d'escompte.

Prix fixes marqués en chiffres connus
Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

MAISON NYFFENEGGER

Rosset - Nyffenegger

→ 10, Rue de Bourg, 10 ←

CONFISERIE — PATISSERIE — GLACES

Vins fins - Liqueurs - Afternoon Tea

Téléph. 403 **Salons de Rafraîchissements** Téléph. 403

JULES CAUDERAY ELECTRICIEN

Maison fondée en 1866.

28, rue d'Etraz LAUSANNE Téléphone 1063

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de
physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}

J. HUBSCHER et H. FRAMPTON, professeurs à Lausanne.

A MODERN ENGLISH GRAMMAR

Un vol. relié toile souple avec 43 grav. et 2 cartes fr. 4.—

Le même ouvrage en deux volumes: 1^{re} partie. 2^e partie
relié toile souple, chaque volume, fr. 2.25

Le but que les auteurs se proposent d'atteindre est double: tout en étudiant la grammaire anglaise à fond, ils initient l'élève à la connaissance de la vie, des habitudes et des institutions du peuple anglais. Ils ont réussi ainsi à donner un livre unique en son genre. En 77 chapitres admirablement bien coordonnés et dont chacun renferme une partie grammaticale, des exercices, des morceaux littéraires, l'élève étudie toute la grammaire anglaise; il a à sa disposition des règles, des explications, des exemples qui le conduisent graduellement des éléments à la syntaxe.

C'est vraiment, comme son titre l'indique, une **grammaire moderne**. La prononciation, cette partie délicate de l'étude de l'anglais, est expliquée avec lucidité. De plus, le volume est agréablement illustré et il renferme des cartes ainsi qu'un **résumé des règles de grammaire en français**. Ce livre a une très grande valeur pédagogique et il peut être recommandé à tous ceux qui veulent étudier la langue anglaise comme le plus parfait des manuels existants.

LE MONITEUR SUISSE DES TIRAGES FINANCIERS

édité par la **Banque C. Mennerich, 14, r. Haldimand, LAUSANNE.**

Donne chaque mois la liste des tirages des principales obligations à lots. —

Abonnement: 2 fr. par an.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Max Schmidt & C^{ie}

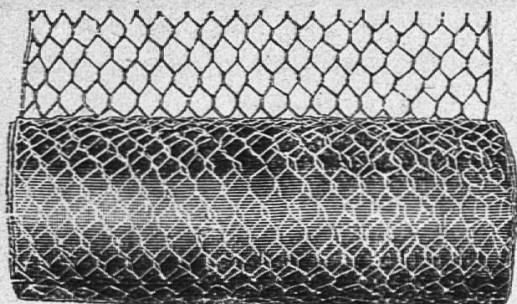
24 et 25, Place Saint Laurent
Terreaux, 2

LAUSANNE

Outils en tous genres pour l'Agriculture

PIERRES A FAULX

marque « CARBORUNDUM ».



L'ÉCOLE LÉMANIA

LAUSANNE

5, Avenue de la Harpe, 5

— prépare vite et bien —

MATURITÉ

BACCALAURÉATS POLYTECHNICUM

400 élèves en 3¹/₂ ans, 95 % de succès

PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Spécialités : Portraits, poses d'enfants, groupes de famille
et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

Téléphone 623. — Ascenseur.

Prix modestes.

Prix modestes.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple
au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne.*

*Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne
par les membres de la S. P. V.*

FLUELEN

HOTEL-PENSION DE L'ÉTOILE

Se recommande au corps enseignant pour courses scolaires et de sociétés.
Grand hall et magnifique terrasse du côté du lac pour les repas. Places pour
500 personnes. Service rapide, excellent et abondant, réputé.

Ue 4216

Propr. Jost SIGERIST.